



Villa Decker, Millewee  
Dessin : J.P. Beffort

**Interesseveräin Gaasperech a.s.b.l. - IVG**  
**Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich - SILGP**  
Fondé en 1932 – association sans but lucratif  
[www.gaasperech.info](http://www.gaasperech.info)



Luxembourg, le 01 avril 2012

A  
Monsieur le Bourgmestre  
de la Ville de Luxembourg

L-2090 Luxembourg

Objet : PAP Grossfeld ZM Nord îlot A

lot A 1 v/réf. 9/2011/931

lot A 3.1.- v/réf. 9/2011/970

lot A 3.2. - v/réf. 9/2011/971

lot A 3.3. - v/réf. 9/2011/972

lot A 3.4 - v/ réf. 9/2011/973

lot A 4.1.- v/ réf. 9/2011/932

lot A 4.2.- v/ réf. 9/2011/933

lot A 4.3.- v/ réf. 9/2011/934

lot A 4.4.- v/ réf. 9/2011/935

lots A.2.1., A.2.2., A.2.3. et A.2.4. PAP Grossfeld - ZM Nord îlots ABC – v/réf.  
9/2011/326-329.

Monsieur le Bourgmestre,

En référence aux avis au public de décembre 2011, affichés en février 2012, nous voudrions vous informer que le Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich estime que les décisions administratives à prendre au sujet des demandes introduites en vue d'obtenir un accord de principe respectivement une autorisation de bâtir pour la construction d'immeubles résidentiels sur les terrains dans le PAP Grossfeld – ZM Nord, îlot A sont susceptibles d'affecter ses droits et intérêts.

Nous profitons de la présente, de vous informer que lesdits avis sont affichés dans l'enceinte de la cité jardinière où à l'entrée un panneau interdit l'accès aux personnes non autorisées.

Etant donné que les parcelles en question ne sont pas encore viabilisées et que vous nous avez informé qu'aucune autorisation de bâtir même provisoire soit accordée jusqu'au moment où les routes nécessaires auront été construites, nous suggérons de trouver un endroit près du quartier qui serait accessible au public et où un panneau serait à installer qui pourrait recueillir tout les avis et toutes les informations relatifs à l'urbanisation du Ban de Gasperich.

Nous nous permettons également de vous rappeler que les accords de principe pour les lots A.2.1., A.2.2., A.2.3. et A.2.4. PAP Grossfeld - ZM Nord îlots ABC ont déjà été signés en date du 18 octobre 2011.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.



**Jacquie LAKAFF**  
Secrétaire



**François DAHM**  
Président